

Rapport Lemoine : des accélérateurs pour numériser l'économie

Philippe Lemoine, président du Forum d'Action Modernités et de la Fondation Internet nouvelle génération, a remis à Emmanuel Macron, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique son rapport sur la transformation **numérique** de **l'économie**, commandité par le ministère de l'Economie et des Finances, en janvier dernier.

Objectif : permettre à la France de saisir les opportunités offertes par le numérique. « *Le numérique peut être une chance pour la France. La transformation numérique est la chance que la France doit saisir* », met en exergue Philippe Lemoine au début de son rapport.

Après 9 mois de consultations auprès de plus de 500 personnes, le rapport sur la transformation numérique de l'économie accouche de 180 recommandations à déployer sur trois ans « *pour une transformation numérique rapide, globale et durable de notre économie* ».

Un triptyque de recommandations

Ces propositions ont été regroupées en trois ensembles, selon nos confrères d'[l'Espresso](#).

Le premier milite pour une transformation numérique rapide (9 projets sectoriels emblématiques pour action immédiate). Citons par exemple le développement d'une automobile connectée, conçue à plusieurs et prototypée en FabLab (secteur industrie), déployer une solution sûre et peu coûteuse de paiement anonyme fondée sur la technologie des blockchains (secteur services financiers), ou encore permettre à des développeurs de créer des applications d'aide à l'emploi à partir des données mises à disposition par Pôle emploi et ses partenaires (secteur emploi).

Le rapport met également en exergue 53 mesures permettant d'accélérer la transformation numérique et « *de libérer un important potentiel d'innovation pour l'économie française* ».

Sur le thème des personnes, Philippe Lemoine préconise notamment de promouvoir le concept de cloud personnel et d'encourager chaque citoyen à créer son nom de domaine.

Concernant l'éducation, il faudra veiller à viser dès l'école une meilleure mixité dans le numérique.

Soutenir les start-ups

Dans l'intérêt général, il est nécessaire de « *soutenir les fondations de type Wikipedia, Mozilla ou OpenStreetMap pour créer des liens entre service public et biens communs* ».

Sur le volet « Nouvelles entreprises », le rapport Lemoine veut encourager l'optimisation des compétences numériques des analystes financiers travaillant sur l'évaluation des start-up, mettre en place des incitations fiscales et valoriser les dirigeants des grands groupes français qui lancent des actions bienveillantes à l'égard des start-ups françaises : parrainage médiatique, partage de

données, amorçage, etc.

Il souhaite aussi soutenir les innovations visant à accompagner l'activité des PME/TPE en limitant les contraintes liées aux professions réglementées, bâtir une fiscalité équitable entre les pure players de la vente en ligne et les commerces et services traditionnels ou encore généraliser la mise en place d'une fonction de responsable du numérique (Chief Digital Officer) au sein des entreprises et des administrations, siégeant au comité exécutif.

Le numérique pourrait aussi représenter une nouvelle dynamique pour relancer le retour à l'emploi et faire reculer le chômage.

Investir dans les formations Big Data, développement mobile

Ainsi, le rapport propose au gouvernement d'investir dans les cursus de formation sur les secteurs d'avenir et en pénurie de compétences, en premier lieu celui des développeurs d'applications mobiles, utiliser le Big Data pour passer à une gestion prédictive des compétences par secteur et par région.

Autre proposition intéressante : développer l'offre de formation tout au long de la vie de l'enseignement supérieur par le numérique, et en faire une source supplémentaire de revenus.

Enfin, dans le cadre d'un plan sur 3 ans, le rapport liste 118 recommandations spécifiques. Il propose ainsi créer des univers de services accessibles aux personnes en situation de handicap grâce au numérique, de créer une filière cobotique (collaboration Homme/Robot) à des fins de gains de productivité et de lutte contre la pénibilité au travail, développer l'intelligence des infrastructures industrielles en réseau en s'appuyant sur les objets connectés et les drones.

Côté biométrie, il serait aussi intéressant de développer de nouveaux modes d'identification et de paiement s'appuyant sur l'empreinte physique des individus (empreinte digitale, empreinte vocale, etc.).

Concernant le commerce et les paiements, Philippe Lemoine souhaite mettre en place une monétique nationale de type « Wallet français » fédérant les différents acteurs du GIE Carte Bancaire, promouvoir et soutenir l'accès mutualisé des petits commerçants aux nouvelles formes de commerce (drive, click & collect, etc.), et créer une alliance entre des acteurs traditionnels du commerce et des entreprises du monde des objets connectés.

Crédit photo : nopporn / Shutterstock

A lire aussi :

[Économie numérique : Arnaud Montebourg passe à l'offensive](#)

[L'économie numérique française à la recherche d'un second souffle](#)